



## **EQUIPE DE FRANCE MARATHON 2024**

**Senior – U23 – U18**

L'objectif de l'équipe de France de marathon est de permettre aux sportifs qui la compose d'exprimer pleinement leur niveau de performance et d'accéder aux podiums internationaux en étant inscrits dans des bateaux identifiés à fort potentiel de performance.

**Rappel du préambule de la règle de sélection :**

*Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du manager Marathon.*

*Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus des règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.*

*La validation des sélections nominatives est conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.*

*Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les épreuves internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au manager marathon.*

*Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.*

## SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE MARATHON 2024

Dates : Du 23 au 28 juillet 2024

Lieu : Poznan (Pologne)

Conformément aux règles de sélections des équipes de France de marathon 2024, pour les catégories « junior », « moins de 23 ans » et « senior », la proposition de sélection de l'équipe de France est établie à partir des classements de la compétition de sélection et des résultats obtenus lors des échéances sportives de la saison 2023 que sont le championnat d'Europe 2023 de marathon de Slavonski-Brod et le championnat du Monde 2023 de marathon de Vejlen. Dans ces catégories, de 0 à 6 sportifs par catégorie pourront être sélectionnés.

L'analyse des performances obtenues lors de la compétition de sélection prend en compte :

- des comparaisons inter-catégorielles au niveau national,
- des comparaisons avec les attendus des épreuves au niveau européen.

Liste des sportifs et sportives sélectionnées pour le championnat d'Europe 2024 :

NOM Prénom	Année	Club
<b>CANOE DAME SENIOR</b>		
HUET Yseline	1999	9406 - UNION SPORTIVE DE CRETEIL
<b>KAYAK DAME U23</b>		
FOREST Mathilde	2002	4204 - MATEL SPORTS ROANNE
BOISNARD Lou	2001	4921 - ENTENTE SPORTIVE ANJOU CANOE KAYAK
<b>KAYAK HOMME JUNIOR</b>		
COATTRIEUX Orlan	2007	2212 - CLUB CANOE KAYAK DE LA RANCE
<b>KAYAK HOMME U23</b>		
CATTELLE Tanguy	2001	3010 - KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE
<b>KAYAK HOMME SENIOR</b>		
CANDY Jérémy	1990	5004 - A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE
URBAN Quentin	1988	2710 - S.P.N. VERNON
CARRE Cyrille	1984	8901 - OLYMPIC C.K. AUXERRE
GENIESSE Baudouin	1999	2710 - S.P.N. VERNON
<b>CANOE HOMME SENIOR</b>		
DUBOIS DUNILAC Thomas	1999	2501 - SOCIETE NAUTIQUE DE BESANCON CANOE KAYAK

Règles de prise en charge financière pour la participation au championnat d'Europe :

La prise en charge de la FFCK comprend :

- Encadrement,
- Dotation,
- Transport du matériel au départ de Vaires-sur-Marne,
- Forfait journalier (Inscription + Navettes hôtel-bassin + Hébergement + restauration).

Est à la charge du sportif :

- Participation forfaitaire de 250€,
- Déplacement vers le lieu de la compétition. (Possibilité de bénéficier du transport organisé pour le déplacement du matériel au départ de Vaires-sur-Marne).

### **SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE MARATHON 2024**

Dates : Du 17 au 22 septembre

Lieu : Metkovic (Croatie)

Conformément aux règles de sélection, la proposition de sélection de l'équipe de France sera établie à partir de l'analyse des performances des sportifs « junior », « U23 » et « senior » lors du championnat d'Europe Marathon 2024.

Le nombre de sportifs pris en charge au titre de l'équipe A est susceptible d'évoluer entre le championnat d'Europe et le championnat du Monde, en fonction des performances réalisées au championnat d'Europe.